



Probable empoisonnement

Par martin951

Bonjour,

Il y a environ un mois j'ai eu un décollement de la plèvre alors que j'ai arrêté de fumer cet été, j'ai eu de l'exéma alors que j'en avais jamais eu avant, ma peau est très sèche, je me déshydratais même si je buvais beaucoup, j'avais des maux de tête réguliers et ils étaient de plus en plus forts, je viens de remarquer qu'ils apparaissaient généralement une demi heure après avoir bus l'eau du robinet.

Depuis que je bois de l'eau en bouteille ça va mieux.

Cet été lorsque je faisais du camping, et que je laissais donc une bouteille d'eau dans ma tente, j'ai eu le même problème, je me déshydratais énormément alors que je buvais de l'eau régulièrement.

Je crois que ça à commencer un peu avant Noël. j'avais des voisins, ils sont parti précipitamment à Noël, j'ai une voisine depuis peu, sinon entre temps j'étais seul dans l'immeuble, donc il était possible d'empoisonner le bâtiment sans toucher quelqu'un d'autre que moi.

Sur internet je me suis mêlé sérieusement de la politique pour les élections présidentiels, après ça j'ai croisé pas mal de gens qui ont essayé de m'intimider de différentes manières...

Beaucoup de gens me regardaient de travers sans que je sache pourquoi...

Certains maghrébins et ceux qui sont touchés en voyant la discrimination qu'ils subissent semblaient persuadés que j'étais xénophobe, certains homosexuel et ceux qui sont touchés en voyant la discrimination qu'ils subissent semblaient persuadés que j'étais homophobe, etc...

Donc j'ai de bonnes raisons de croire que l'on m'empoisonne je suis allais voir la police on ma juste dit de faire un test de l'eau. Ce test coute 100? j'ai pas les moyens et je ne sais pas si il sera pertinent, il est clair que ceux à qui je fait face ont des moyens important.

J'aimerais savoir ce que je pourrais faire pour qu'une autorité compétente vienne faire des tests.
Et est ce que je peut porter plainte contre x même si je n'est pas de preuve ?

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50